



Conseil de sécurité

Distr. générale
29 avril 2010
Français
Original : anglais

Rapport du Secrétaire général concernant les pouvoirs du représentant suppléant de la Chine au Conseil de sécurité

Conformément à l'article 15 du Règlement intérieur provisoire du Conseil de sécurité, le Secrétaire général annonce qu'il a reçu du Représentant permanent de la Chine auprès de l'Organisation des Nations Unies une note verbale, datée du 27 avril 2010, indiquant que M. Zhang Junan avait été nommé représentant suppléant de la Chine au Conseil de sécurité.

De l'avis du Secrétaire général, cette communication constitue des pouvoirs provisoires suffisants.

